

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

TABLE DES MATIÈRES

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION	5
2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS	11
3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC).....	11
4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION.....	11
5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ.....	12

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2019 À 2023.....	9
Figure 2 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2019 À 2023....	10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Historique des ventes d'électricité au Québec par tarifs (GWh) 2019 à 2023	6
Tableau 2 : Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par tarifs (M\$) 2019 à 2023	6
Tableau 3 : Historique du nombre d'abonnements au Québec par tarifs 2019 à 2023.....	7
Tableau 4 : Historique des produits unitaires moyens par tarifs (¢/KWh) 2019 à 2023	7
Tableau 5 : Historique des ventes d'électricité au Québec par secteurs (GWh) 2019 à 2023	8
Tableau 6 : Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par secteurs (M\$) 2019 à 2023.....	8
Tableau 7 : Historique du nombre d'abonnements au Québec par secteurs 2019 à 2023	8
Tableau 8 : Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension au 31 décembre 2023	11

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

1 Les informations relatives aux ventes et aux produits des ventes au Québec, par tarifs et par
2 secteurs, sont présentées aux tableaux suivants :

- 3 • Tableaux 1 à 3 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$¹ et nombre
4 d'abonnements, répartis par tarifs ;
- 5 • Tableau 4 : produits unitaires moyens par tarifs ;
- 6 • Tableaux 5 à 7 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$² et nombre
7 d'abonnements, répartis par secteurs.

8 Les figures 1 et 2 présentent l'évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec
9 sur la période 2019 à 2023.

¹ Les produits des ventes présentés aux tableaux 2 et 6 totalisent 13 367 M\$ et correspondent aux ventes de 13 515 M\$, comme indiqué à la page 64 du *Rapport annuel 2023* d'Hydro-Québec, ajustées de l'effet de la gestion à court terme des risques financiers assumés par l'actionnaire s'élevant à -148 M\$.

² *Ibid.*

**TABLEAU 1 :
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (GWH)
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
D (1)	64 735	62 883	61 969	65 277	62 785
DM	2 226	2 110	2 018	2 058	1 946
DP	1 192	1 206	1 274	1 431	1 469
DT	2 535	2 448	2 311	2 175	2 021
G (2)	9 550	8 684	8 843	9 282	9 061
G9 (3)	1 135	1 050	1 129	1 202	1 216
M (4)	32 518	31 064	31 358	32 168	31 742
LG	9 981	9 563	9 665	10 577	10 967
H	7	7	6	7	7
L (5)	27 613	24 544	27 199	27 119	26 421
CB (6)			612	867	898
Contrats spéciaux	22 559	27 393	28 394	27 985	28 402
Éclairage (7)	529	494	451	412	394
Total	174 580	171 446	175 229	180 560	177 329

**TABLEAU 2 :
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (M\$)
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
D (1)	5 318	5 141	5 125	5 537	5 439
DM	176	165	161	168	164
DP	111	113	119	137	144
DT	158	130	128	141	115
G (2)	979	897	925	991	1 015
G9 (3)	150	142	152	166	178
M (4)	2 659	2 568	2 604	2 735	2 872
LG	567	537	549	613	669
H	1	1	1	1	1
L (5)	1 357	1 207	1 347	1 370	1 396
CB (6)			33	51	50
Contrats spéciaux	800	950	1 271	1 451	1 289
Éclairage (7)	55	52	48	44	45
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(14)	(11)	(9)	(10)
Total	12 320	11 889	12 452	13 396	13 367

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, G-BI, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9, G9-BI et BR.

(4) : Tarifs M, M-BI et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.

(7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

TABLEAU 3 :
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR TARIFS
2019 À 2023

		2019	2020	2021	2022	2023
D	(1)	3 734 896	3 783 909	3 839 833	3 896 816	3 947 996
DM		189 237	187 737	187 809	186 565	185 440
DP		5 957	6 677	6 876	8 017	8 400
DT *		102 336	97 963	94 174	86 948	81 327
G	(2)	283 211	285 249	287 476	288 535	290 642
G9	(3)	4 430	4 567	4 726	5 010	5 405
M	(4)	31 501	31 666	31 189	31 838	31 634
LG		107	104	99	105	109
H		1	1	1	1	1
L	(5)	162	165	166	165	171
CB	(6)			40	41	32
Contrats spéciaux		9	9	7	7	7
Éclairage	(7)	4 695	4 753	4 802	4 858	4 928
Total		4 356 542	4 402 800	4 457 198	4 508 906	4 556 092

*Pour l'année 2023, il y a eu 1 542 nouvelles demandes d'adhésion au tarif DT et 7 163 demandes de retraits pour ce même tarif.

TABLEAU 4 :
HISTORIQUE DES PRODUITS UNITAIRES MOYENS PAR TARIFS (¢/KWH)
2019 À 2023

		2019	2020	2021	2022	2023
D	(1)	8,22	8,18	8,27	8,48	8,66
DM		7,91	7,82	7,98	8,16	8,43
DP		9,31	9,37	9,34	9,57	9,80
DT		6,23	5,31	5,54	6,48	5,69
G	(2)	10,25	10,33	10,46	10,68	11,20
G9	(3)	13,22	13,52	13,46	13,81	14,64
M	(4)	8,18	8,27	8,30	8,50	9,05
LG		5,68	5,62	5,68	5,80	6,10
H		12,28	11,64	12,20	12,07	13,00
L	(5)	4,91	4,92	4,95	5,05	5,28
CB	(6)			5,39	5,88	5,57
Contrats spéciaux		3,55	3,47	4,48	5,18	4,54
Éclairage	(7)	10,40	10,53	10,64	10,68	11,42

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, G-BI, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9, G9-BI et BR.

(4) : Tarifs M, M-BI et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.

(7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

TABLEAU 5 :
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (GWH)
2019 À 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Résidentiel	70 688	68 647	67 572	70 941	68 221
Commercial, institutionnel et petits industriels	47 894	45 146	46 157	47 983	47 571
Grands clients industriels	50 358	52 096	55 779	55 357	55 087
Autres	5 640	5 557	5 721	6 279	6 450
Total	174 580	171 446	175 229	180 560	177 329

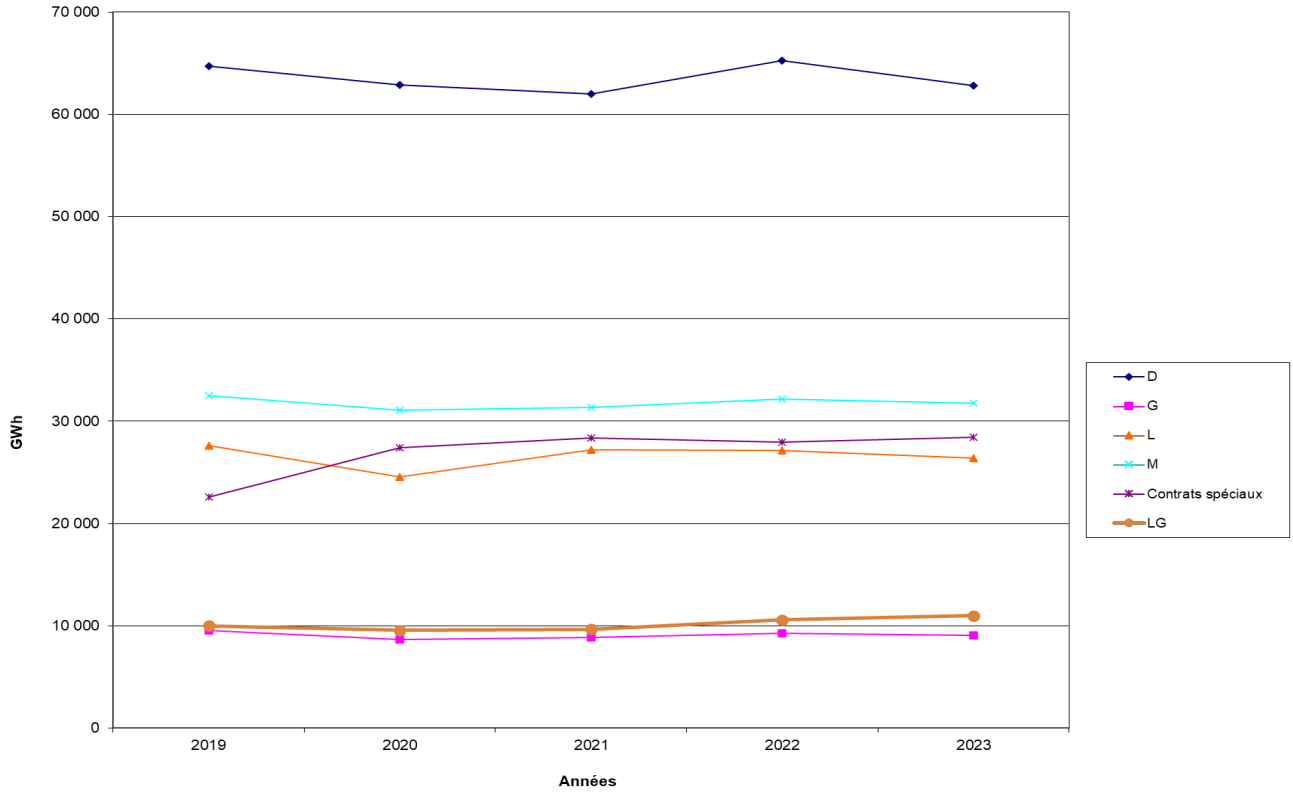
TABLEAU 6 :
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (M\$)
2019 À 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Résidentiel	5 763	5 549	5 533	5 983	5 862
Commercial, institutionnel et petits industriels	4 056	3 853	3 957	4 205	4 406
Grands clients industriels	2 170	2 168	2 631	2 839	2 704
Autres	342	333	342	378	405
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(14)	(11)	(9)	(10)
Total	12 320	11 889	12 452	13 396	13 367

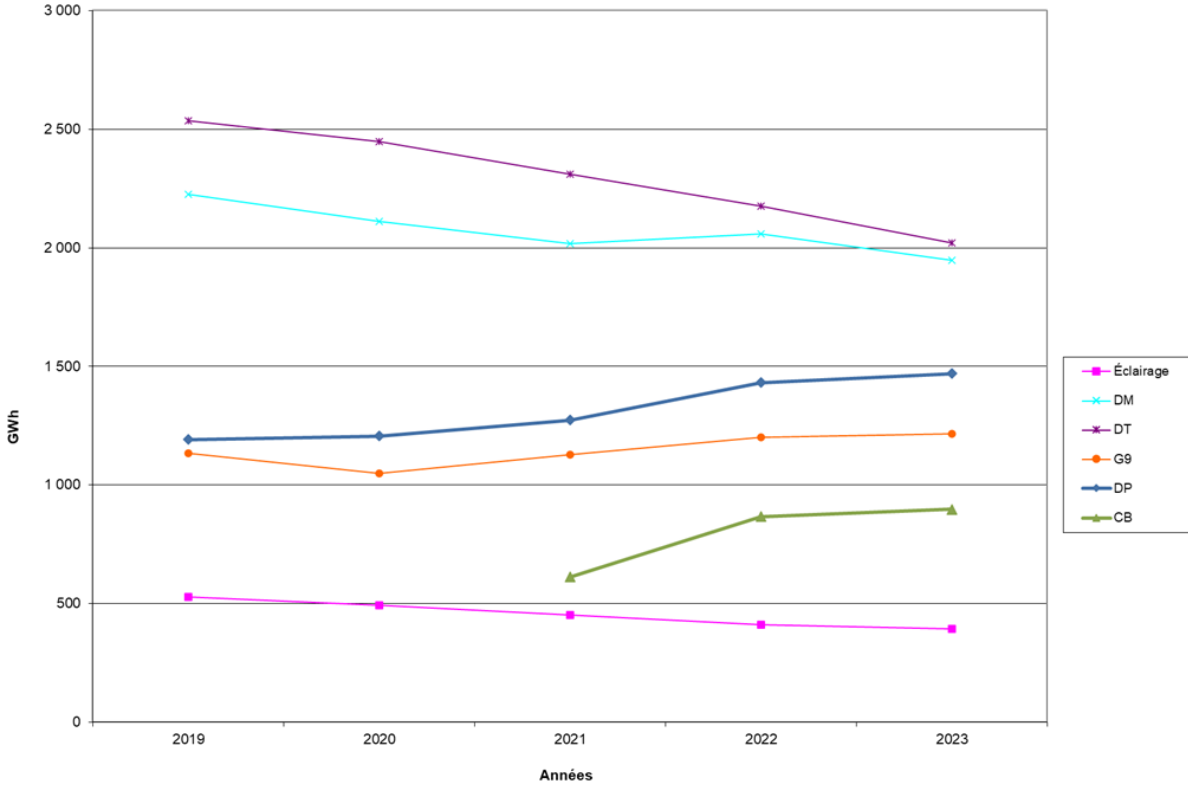
TABLEAU 7 :
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR SECTEURS
2019 À 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Résidentiel	4 032 426	4 076 286	4 128 692	4 178 346	4 223 163
Commercial, institutionnel et petits industriels	319 225	321 562	323 501	325 498	327 790
Grands clients industriels	186	189	193	194	201
Autres	4 705	4 763	4 812	4 868	4 938
Total	4 356 542	4 402 800	4 457 198	4 508 906	4 556 092

**FIGURE 1 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2019 À 2023**



**FIGURE 2 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2019 À 2023**



2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS

1 Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) n'est
2 présentement pas en mesure de fournir cette information puisqu'il procède à l'actualisation de
3 sa méthode de cheminement des coûts (MCC) à la suite de la décision de la Régie de l'énergie
4 (la Régie) D-2024-024 et que des efforts importants sont requis en vue du dépôt de la demande
5 relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2025-2026. Elle sera
6 déposée ultérieurement à la Régie.

3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC)

7 Le Distributeur n'est plus en mesure de fournir cette information sous la forme présentée
8 antérieurement en raison de l'évolution de l'entreprise vers « Une Hydro » puisque les
9 employés ne sont plus spécifiquement attitrés aux activités de distribution³.

4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION

10 Le tableau 8 présente le nombre de kilomètres de lignes de distribution en moyenne et basse
11 tension, tant au niveau aérien que souterrain. Le nombre de kilomètres de lignes en basse
12 tension est établi selon une estimation.

TABLEAU 8 :
NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION
PAR NIVEAUX DE TENSION AU 31 DÉCEMBRE 2023

Niveaux de tension	Kilomètres de lignes
Moyenne tension	120 472
Basse tension ⁴	108 096
Total	228 568

13 Ces données excluent 272 km de lignes de transport (69 kV et moins) appartenant au
14 Distributeur et qui desservent la clientèle raccordée à des réseaux autonomes.

³ Voir la réponse à la question 7.1 de la demande de renseignements n° 2 de la Régie à la pièce HQTD-2, document 1.3 (B-0024) dans le cadre du dossier R-4235-2023.

⁴ Depuis 2009, la longueur du réseau basse tension aérien est établie à partir d'un relevé terrain réalisé par échantillonnage et est confirmée par un relevé terrain complémentaire effectué en 2011. La longueur du réseau souterrain basse tension, quant à elle, a été estimée à environ 56 % de la longueur du réseau souterrain moyenne tension. Cet estimé a été validé avec l'historique des sorties de magasin des 20 dernières années.

5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ

- 1 Le Code de conduite a été approuvé par la Régie dans sa décision D-2006-46 émise le 20
- 2 mars 2006.
- 3 Conformément à la section 8 du Code, le Distributeur soumet son rapport annuel sur
- 4 l'application du Code de conduite en 2023, à l'exception du volet comptable qui sera déposé
- 5 ultérieurement à la Régie.



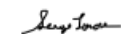
Rapport annuel 2023 sur l'application du
Code de conduite du Distributeur

Le *Code de conduite du Distributeur* (Code) vise les transactions pour les approvisionnements en électricité qui ne sont pas soumis à la procédure d'appel d'offres prévue à la *Loi sur la Régie de l'énergie* et ses règlements d'application, y compris les achats effectués sous dispense. Il vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel par les équipes responsables des approvisionnements du Distributeur en régissant les comportements et les échanges d'employés et d'informations. Il vise aussi à prévenir que les activités commerciales des entités affiliées du Distributeur soient financées, en tout ou en partie, par les clients du service d'électricité du Distributeur.

Pour l'année 2023, l'attestation de conformité au Code est signée par le chef par intérim – Conformité d'entreprise. L'attestation liée à l'application du volet comptable du Code, soit les articles 4.11 à 4.15, 4.19 à 4.22 et 5.1 à 5.3 sera déposée ultérieurement.

En vertu de l'article 8.2 du Code, le chef – Gestion de l'approvisionnement énergétique long terme de même que le chef – Prévisions et optimisation de la conduite du système énergétique collaborent à l'organisation et au suivi des processus d'information. Ainsi, nous avons pris connaissance de l'environnement de contrôle dans lequel se sont effectuées les activités d'approvisionnement visées par le Code de conduite en 2023. Nous nous sommes aussi assurés que les processus d'information et de formation des intervenants impliqués dans les activités liées à l'approvisionnement en électricité et à la prévision et l'optimisation de la conduite du système énergétique répondaient aux exigences du Code. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés pour réaliser la présente attestation et fournir une assurance raisonnable du respect de l'ensemble des règles du Code.

Sur la base du travail effectué, nous concluons que les règles en vigueur énoncées dans le *Code de conduite du Distributeur* ont été appliquées de façon satisfaisante tout au long de l'année 2023.



Serge Larose
Chef par interim – Conformité d'entreprise
Affaires corporatives, juridiques et réglementaires et gouvernance

Le 15 avril 2024